MINISTERE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES **ATTRI1**

ACTE D'ENGAGEMENT[1]

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché ou un accord-cadre avec le candidat déclaré attributaire.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de candidature groupée, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet et étendue de la consultation

Pouvoir adjudicateur :

Pouvoir adjudicateur : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Drôme.

Adresse : 50 Chemin de Laprat,
26000 Valence

Téléphone : 04 75 78 14 40
Courriel : fedepeche26@wanadoo.fr
Site internet : http://drome.federationpeche.fr/

n°SIRET : 30280663300020

Objet du marché :

Restauration de la continuité écologique du Régrimay au droit du seuil de la confluence avec le Dolure (26).

Le marché de travaux consiste en l'effacement (dérasement) du seuil en enrochements liaisonnés et la restauration hydromorphologique du Régrimay sur un tronçon de 300 ml, sur le territoire de la commune de Lens Lestang (26).

Mode de passation :

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Type et forme de contrat :

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Décomposition de la consultation :

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

■ **Variante :**

Aucune variante n'est autorisée.

■ **Nomenclature :**

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45200000-9	Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil			
45112500-0	Travaux de terrassement			
45262640-9	Travaux d'amélioration de l'environnement			

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes)

1. ☐ à l'ensemble du marché ;

2. ☐ à l'offre de base ;

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article « pièces constitutives du marché » et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☐ engage la société ……..…… sur la base de son offre ;

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes[2] :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : ……

Montant hors taxes arrêté en lettres à : ……..

[2] Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

☐ Montant TTC[4] :

Montant TTC arrêté en chiffres à : ……

Montant TTC arrêté en lettres à : ……

OU

☐ aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(En cas de groupement d'opérateurs économiques)

Pour l'exécution du marché, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	**Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint**	
	Nature de la prestation	**Montant HT de la prestation**

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal)

- Nom de l'établissement bancaire :

- Numéro de compte :

[4] Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B4 - Avance (article 110 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante)

B5 - Durée d'exécution du marché :

Le délai d'exécution des travaux doit être proposé par le candidat (y compris la période de préparation du chantier *& compris congés payés) ci-dessous ivante.*

La durée d'exécution du marché est de .....semaines à compter de :

- ☐ la date de notification du marché ;
- ☒ la date de notification de l'ordre de service ;
- ☐ la date de début d'exécution prévue par le marché lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le signataire détaillera dans son offre son planning d'opération qui sera notifié en tant que pièce contractuelle.

Le délai maximum d'exécution du marché ne peut être modifié que dans les cas évoqués au CCAP.

Le délai maximal d'exécution global du marché est fixé à **16 semaines.**

-La durée de la période de préparation est fixée à **4 semaines**

-Le délai d'exécution des travaux est fixé à **12 semaines.**

Le délai d'exécutiondes travaux commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations.

La période de préparation de chantier commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations.

Le marché public est reconductible : ☒ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : …….....
- Durée des reconductions : ……..

C - Signature du marché par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

C1 – Signature du marché par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article 45 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)*
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt)

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente)

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances)
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie)

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables)

■ Imputation budgétaire

Pour l'État et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché)